

Le Service Civique : une alternative au premier emploi ?



En 2015, le Président François Hollande avait souhaité que 350 000 jeunes puissent bénéficier du Service Civique d'ici 2018. Cet objectif a été rempli, puisqu'aujourd'hui plus de 450 000 jeunes ont déjà réalisé un Service Civique, marquant l'engouement de cette génération pour cet engagement volontaire. Le dispositif connaît une croissance exponentielle, soutenu par des politiques volontaristes à son égard. Cette hausse s'accompagne de ce fait, d'une demande très forte des jeunes alors que les offres d'accueil sont moins élevées. Mais quelles sont les raisons de cet engouement ? Est-ce un moyen pour les jeunes de se rapprocher de l'associatif et de renouer avec des valeurs citoyennes et solidaires, ou bien est-ce une alternative à l'entrée dans le monde du travail ? Éléments de réponses ...

C'est quoi le Service Civique au juste ?

Le Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. C'est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, ayant comme objectif l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé et éducation

pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence. Selon l'Agence du Service Civique son objectif est *"de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance en*

eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel". On comprend donc que le Service Civique est un moyen pour les jeunes de se recentrer sur eux-même et leur avenir tout en gardant la possibilité d'acquérir des compétences et savoir-faire.

Le Service Civique est aussi l'occasion de prendre du recul en s'insérant dans un domaine pour lequel ils ont un attrait mais qui n'est pas forcément en rapport avec leurs études. Il est pensé pour le jeune et ses aspirations tout en ayant pour ambition d'être un projet d'intérêt général. Ce dispositif est porté par des collectivités ou des associations, qui proposent des projets pouvant s'adapter aux jeunes en question. Le monde associatif est d'ailleurs fortement représenté puisque 81% des Services Civiques sont organisés par ce dernier, suivi de loin par les Collectivités locales qui couvrent actuellement 12% des places en Service Civique. Ces chiffres traduisent un besoin réciproque entre le tissu associatif et les jeunes, le premier vivant en partie grâce au deuxième.

Pour les jeunes ayant le désir de sortir de l'hexagone, le Service Civique peut aussi s'effectuer à l'étranger, via d'autres formes de volontariat comme par exemple : le Service Volontaire Européen (SVE), le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), le Volontariat International en Entreprise (VIE) ou bien encore le Volontariat International en Administration (VIA). Ils sont tous détenteurs du label *Service Civique*.



Qui sont ces jeunes qui s'engagent ?

Intéressons-nous maintenant aux jeunes qui s'engagent afin de mieux saisir les raisons les poussant à réaliser un Service Civique. L'âge moyen des jeunes engagés est de 21 ans. C'est un âge de transition pour cette génération, à la croisée des chemins entre une première expérience professionnelle et un cursus court (Licence, Bac +2, école préparatoire...). C'est une période charnière où les jeunes doivent faire des choix importants pour leur avenir. Ayant besoin de temps pour réfléchir, ils optent souvent pour une année blanche dite "sabbatique".

Le Service Civique pallie à cette année blanche, en permettant au jeune de gagner en expérience tout en ayant du temps libre afin de réfléchir à son avenir. Le niveau d'étude des jeunes s'engageant en Service civique est d'ailleurs de 43% pour ceux n'ayant que le Bac, contre 32% pour ceux ayant un Bac +2 et 25% pour ceux qui sont titulaires d'un CAP/BEP. Des échecs universitaires peuvent d'ailleurs jouer un rôle important dans le choix du Service Civique.

Finalement, il est important de retenir que les jeunes qui choisissent le Service Civique le font surtout par "occasion". C'est l'opportunité d'essayer, avec la sécurité d'être rémunéré.

Alexandre, 24 ans, membre d'une association (Dijon - 21)

"J'ai fait un Service Civique car je me cherchais. J'avais tenté plusieurs facultés et je sentais que ce n'était pas pour moi. Pourtant je ne voulais pas rien faire de ma vie. C'est le milieu de la musique qui me plaisait et j'en avais pas encore pris conscience.

J'ai fait mon Service Civique à Dijon, dans une résidence qui héberge et aide les demandeurs d'asile. Entre le moment où ils arrivent en France et où on leur donne ou non un visa ils sont dans la résidence, et il y a des gens qui les aident dans leurs démarches. Mon rôle à moi c'était de faire des activités pour que les résidents ne s'ennuient pas, comme des visites de Dijon, des réunions

informatives, des activités simples du type match de foot ou basket. Cela m'a permis de comprendre le parcours type d'un demandeur d'asile, comment fonctionne l'obtention d'une nationalité, la précarité de leur situation, la difficulté de ne pas pouvoir travailler et de devoir attendre le résultat de leur demande sans rien avoir à faire.

Cela m'a ouvert les yeux sur pleins de choses. Même si c'était absolument pas en rapport avec la musique, ça m'a permis de me rendre compte que je devais faire ce dont j'avais envie, et d'arrêter d'avoir peur du regard de mes parents ou de mon entourage. C'était une bonne expérience qui m'a permis de monter moi même mon association, dans la musique cette fois, et de vivre de ma passion."

Pourquoi autant d'engouement chez les jeunes ?

Selon le rapport annuel de 2018 réalisé par l'Agence du Service Civique, on note une hausse de plus de 14% des engagés sur le territoire français depuis 2010. Cette hausse est toutefois due en partie à la communication qui est faite autour du Service Civique. 93 % des 16 ans et plus affirment en avoir entendu parler, et parmi eux, 76 % indiquent que c'était via les médias (internet, réseaux sociaux...) contre 27 % par des proches ou des enseignants. La communication autour de ce dispositif via les canaux privilégiés des jeunes permet de faire connaître le Service Civique et d'offrir des solutions de recours à

ceux qui souvent se retrouvent en situation de demande d'emploi.

Les plus de 26 ans, qui ne sont pas concernés par ce dispositif, le décrivent de façon positive : selon le baromètre IFOP de 2019 ayant recensé leurs avis, le Service Civique est synonyme "d'aide", "d'engagement", et de "civisme".

Au fil des années, le Service Civique est entré dans les mœurs. On le représente comme un engagement civique permettant d'aider les jeunes lors de la période charnière post-bac. Le Service Civique est apprécié des engagés, ce qui concourt à son succès :

86% des volontaires sont satisfaits de leur mission, et 94% recommandent le Service Civique à leur entourage.

Toutefois, il serait intéressant de savoir combien sont ceux qui arrêtent en cours de route leur Service Civique et de connaître les raisons attendantes. La réussite du dispositif n'est souvent présentée que par la quantité de jeunes engagés, et non par des facteurs qualitatifs. Un certain nombre de jeunes se plaignent de missions sans intérêt ou non définies...



Martin, 22 ans, étudiant en Histoire (Clermont-Ferrand - 63)

“Alors moi j’ai fait mon Service Civique au Stade Clermontois Rugby, qui est une association sportive. J’ai choisi de faire ça car le club dans lequel je joue en proposait un, et je me suis dit que c’était l’occasion de travailler dans mon club tout en me faisant des sous à côté de la fac. Il ne faut pas se mentir : tu n’es pas énormément payé. Mais si tu bosses pas et que t’es

étudiant ça aide bien !

Mon job consistait à aller dans les écoles pour initier les enfants des quartiers populaires à la pratique du rugby, qui ne connaissent pas ce sport ou du moins n’y jouent pas. Il a fallu aussi discuter avec les parents et réaliser des journées d’initiation pour ces mêmes enfants et d’autres extérieurs aux écoles sur la base du volontariat. On a fait pas mal de réunions entre nous pour savoir dans quelles écoles se rendre,

revoir nos méthodes et établir un projet pédagogique rugbyistique.

Ce que j’ai aimé c’est que je gérais mon temps tout seul et c’était parfait pour concilier études et boulot. Ça m’a permis de faire pleins de choses que je ne connaissais pas comme faire une plaquette commerciale, démarcher, former des jeunes... et j’ai été super bien accompagné ! Je recommande vraiment le Service civique !”

Le service civique, une passerelle vers l’emploi ?

Même si le service civique n’est pas un emploi, le dispositif prévoit un système de rémunération de 577€ par mois pour des missions de 24 heures par semaine en moyenne. Dans les faits, les engagés perçoivent une indemnité de 580 € nets mensuelle qui est versée par l’État. L’organisme d’accueil peut ajouter s’il le souhaite une prestation en nature ou en espèce d’un montant de 107,58€. Cette rémunération, bien que modeste, fait partie des raisons de la réussite du Service Civique car elle apporte une sécurité financière minimum, notamment pour les étudiants. Toutefois selon la Cour des comptes, les personnes issues de milieux défavorisés sont peu représentées dans le nombre de volontaires accueillis.

Sur le total des engagés, il est intéressant de noter que 43% sont des demandeurs d’emploi, tandis que 31% sont des étudiants. Ce chiffre montre l’importance des Services Civiques pour ces catégories de jeunes, qui soit n’accèdent pas à l’emploi, soit vont y accéder prochainement. Certains n’ont pas pu être embauché à la suite d’un stage, d’autres ne sont plus sûrs de savoir ce qu’ils veulent faire, tandis que les derniers ne sont pris nul part. Le Service Civique permet de continuer à se former dans différents domaines et augmente ainsi l’employabilité des jeunes engagés. Il ne faut pas non plus oublier la crise de l’emploi qui pousse les jeunes à se tourner vers le

Service Civique.

Cet engouement ne doit pas nous amener à confondre emploi et Service Civique. Ce dernier peut être considéré comme un “plus” avant l’emploi. Mais aucune assurance d’en trouver un par la suite ... Le Service Civique a vocation à donner du temps et de l’expérience à des jeunes dans un moment transitoire qu’est l’entrée à l’âge adulte. Selon une étude du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), des préconisations sont d’ailleurs faites afin de limiter la confusion entre Service Civique et emploi. Le CESE préconise de réaliser des rencontres entre volontaires afin d’échanger en dehors de leurs missions, ou bien de faire disparaître le CV et la lettre de motivation pour centrer la sélection sur la motivation plutôt que les compétences dans le processus de recrutement.

In fine, le Service civique est un moment de passage, de transition, permettant d’acquérir de l’expérience professionnelle, de faire des rencontres, de faire un point sur sa vie, et de découvrir un nouveau secteur d’activité tout en se sentant utile.

Charles ZENNER